

# Eth Journal de Montesquiou

Décembre 2021 - n°28

Bulletin Municipal de Montesquiou-Avantès



Photomontage de ce que serait la halle.

## UN PROJET DE HALLE AU VILLAGE DE MONTESQUIEU AVANTÈS

Ces deux années de limitation des contacts, distanciation sociale et interdiction de regroupement ont révélé, chez quelques-uns d'entre nous, un besoin d'entraide et de contacts locaux. Notre village, aux hameaux dispersés, n'a pas d'espace de convivialité qui nous permettrait, comme le travail agricole le faisait autrefois, de faire ensemble et de nous connaître. Depuis quelques mois, un projet de création d'une halle s'étudie au sein de la mairie. Nous souhaitons poursuivre ces réflexions avec vous, habitants de la commune.

A quoi pourrait servir cette halle ? Correspond-t-elle à un besoin collectif ? Combien coûterait-elle à la commune ? Quand auront lieu les travaux, comment ? Pourquoi a-t-elle été pensée à cet endroit ? Pour répondre à ces questions et entendre les vôtres, une réunion publique sera organisée à la salle des fêtes du village dès que les conditions sanitaires l'autoriseront.

## DE NOUVELLES BORNES DE TRI AU VILLAGE

Le tri prend de plus en plus d'importance, car il permet de recycler nos déchets. Tout ce qui n'est pas trié est enfoui, et le tarif de l'enfouissement ne cesse d'augmenter. Alors trions, trions... Utilisons les nouvelles bornes qui ont été installées au village, pour le verre, le papier et les emballages, avec une borne supplémentaire pour les cartons. Et pour mémoire, il y a une déchèterie à Saint Girons, ouverte 6 jours sur 7, qui accueille tout ce qui ne doit pas être mis dans les poubelles ou les conteneurs.

Pour réduire les poubelles, il faut aussi penser au compostage.

Un troisième composteur a été installé au cimetière. Les locataires de la mairie non équipés, en ont reçu un également. Et c'est bien plus cohérent de redonner à la terre tout ce qui est organique, plutôt que de l'enfouir.

## EDITORIAL



*Ce 28ème numéro clôt une seconde année de pandémie, avec une vie au ralenti, presque entre parenthèse, et une grande incertitude qui pollue le quotidien. Notre village se sent à l'écart de tout cela, mais la vie continue. Et le COVID poursuit son œuvre. Ceux qui sont contaminés payent un lourd tribut, en particulier ceux dont l'état de santé nécessite une réanimation lourde. Ceux qui ne sont pas vaccinés doivent vraiment réfléchir au risque qu'ils prennent et font prendre aux autres... Et qui ne s'est pas encore retrouvé cas contact ? Espérant ne pas l'avoir « attrapé », ne pas être malade et ne pas contaminer d'autres personnes...*

*En cette période de transition écologique, c'est aussi à chacun d'entre nous de s'interroger sur la façon dont il peut participer à cette évolution... Réduire ses déchets, diminuer l'éclairage nocturne, des petites choses qui en s'additionnant concourent à cette transition positive du climat.*

*Et puis faire confiance, se faire confiance...faire confiance à la vie !  
L'équipe municipale, malgré ou à cause du contexte vous adresse tous ses vœux pour 2022.*

Jocelyne FERT, Maire



## ETAT CIVIL :

Toutes nos félicitations aux heureux parents d'Aurore née le 14 juin 2021, fille de Delphine MILHORAT et de Nicolas PONS, et de Neya née le 21 octobre 2021, fille de Virginie PIFFERO et d'Eric MANAUD des Espalats,

Le 14 septembre 2021 Marinette BORDES est allée retrouver René.  
Toutes nos condoléances à la famille.

## AGENDA :

**Le dimanche 26 décembre 2021 : MESSE DE NOËL** à 9h30 et fête de Saint Etienne

**Du 10 au 25 janvier 2022 : ENQUÊTE PUBLIQUE** pour le déplacement du chemin rural des Coumes d'Arau.

Le repas des aînés était prévu au 23 janvier. En l'absence de certitude quant à la situation sanitaire, nous pensons le reporter au printemps.

11 NOVEMBRE 2021

Un petit groupe d'Avantésiens s'est réuni au monument aux morts pour un dépôt de gerbe le 11 novembre.



## REPLACEMENT ACCOMPAGNATRICE SCOLAIRE

Alice PERREU a accompagné tous les petits dans le bus pour l'école depuis 2009. Elle arrête maintenant son activité et va prendre un repos bien mérité. Qu'elle soit remerciée pour

tous les services rendus. Elle sera remplacée dès la rentrée des vacances de Noël par Marie Antoinette DEGELH, mise à disposition par la commune de Saint Lizier.

## EN QUÊTE DE NOTRE HISTOIRE ... DU LAVOIR DES BOUYNÉOUS

Le hameau des Bouynéous est le plus haut de notre commune, le plus éloigné du bourg de Montesquieu Avantès. Yves Delort se rappelle des veillées joyeuses et collectives aux Bouynéous, animées de discussions et de jeux de cartes. Les grands-mères racontaient des contes aux plus petits. Les travaux agricoles, notamment de battage, se faisaient dans un esprit convivial. La solidarité était essentielle dans cette vie sans tracteur.



En hiver, les bêtes étaient abritées dans les étables. Matin et soir, les habitants amenaient les ovins et les bovins (principalement de race gasconne des Pyrénées) pour s'abreuver. Les femmes se regroupaient au lavoir pour la lessive. Un drap bourré dans l'évacuation permettait de remplir le lavoir, équipé d'un grand bassin pour laver et d'un petit pour rincer.

Autour de la fête du cochon, qui pouvait durer trois jours, ou la préparation des croustades, chacun et chacune se régalaient de ces temps partagés aux Bouynéous. Les enfants du hameau cueillaient les pommes, figues, prunes sur le chemin de l'école des Espalats qu'ils arpentaient matin et soir à 3, 4 ou 6 élèves. Les plus grands descendaient régulièrement à Saint Girons, en vélo, à pied ou en calèche, notamment pour la foire, moment très important qui se déroulait deux fois par mois.

Le lavoir a toujours été un point central de la vie sur le hameau, particulièrement jusqu'en 1965 où l'eau du Couserans a été distribuée dans les maisons des Bouynéous. Auparavant, les deux points d'eau du hameau étaient alimentés par une source proche, située en amont. Les habitants s'accordent à dire que cette eau était agréable à boire. Seul celui de la place centrale était équipé, en plus de l'abreuvoir, d'un lavoir. Le lavoir était un lieu d'échanges et de rencontres pour les 27 habitants du hameau qui y vivaient à cette époque. Les habitants des dix maisons du hameau venaient chercher l'eau pour leurs besoins quotidiens.

Les hommes du hameau organisaient régulièrement des corvées pour assurer son entretien : ils le vidaient complètement et le nettoyaient après s'être assuré de la propreté de la source. Quand il n'était pas utilisé pour le travail, le lavoir se transformait en terrain de jeux pour les enfants qui s'y poursuivaient ou faisaient de l'équilibre sur son étroite paroi, s'accrochant à sa charpente, au grand dépit de leurs parents.

Il faut imaginer que jusqu'aux années 70, un toit sur le lavoir permettait aux habitants de se protéger des intempéries : soleil, pluie et... neige. Il n'était pas rare qu'entre Noël et nouvel an, 20 cm de manteau blanc recouvrent tout le hameau des Bouynéous. Tous et toutes s'organisaient alors pour dégager l'entrée de leur maison et l'abond des bâtiments agricoles. Entre voisins, ils rendaient accessibles le lavoir et l'ensemble du hameau. Si le lavoir des Bouynéous pouvait parler, il nous raconterait bien des histoires... Un projet de rénovation du lavoir a été initié par la mairie pour lui redonner un bel aspect et son toit d'antan.

## NOS VILLAGES D'ANTAN

Où sont passés nos villages d'antan où convivialité, solidarité avaient un sens ?

Où sont passés bonne humeur, écoute, service rendu ?

Où sont partis le respect et l'attention à l'autre, un mot, un sourire, une galéjade, tout cela était important...

J'ai en mémoire les foins où le premier qui avait terminé allait aider l'autre, les moissons où tous les hommes participaient, les femmes en cuisine pour remplir les estomacs affamés par ce dur labeur, le ramassage, mais surtout « l'espouillage », enlever les feuilles et les moustaches du maïs, la cueillette des châtaignes et le tri le soir pour enlever celles qui étaient « piquées » par le ver.

Les parties de belote les soirées d'hiver où pour nous réchauffer le seau en fer était rempli de braise et placé sous la table. « Pouroum poum poum » comme disait Jeanou du Campet.

Le tressage des cordes où petits et grands participaient, le déblayage de la neige avec un traîneau de fortune...

Nous écoutions divinement les contes, légendes ou histoires di-

verses, les oreilles grandes ouvertes et nos yeux brillaient.

Aujourd'hui tout fout le camp !!! Il ne faut pas se lamenter mais se souvenir et tâcher de remettre en pratique ces beaux moments de partage.

Pouvons-nous encore le faire ????? Quelquefois j'ai des doutes. J'espère simplement me tromper.

Me reviennent en mémoire les paroles de Don Mario : *Deux voisins ne s'entendaient pas. L'un des deux allait tous les matins déposer une brouette de fumier devant la porte du deuxième. Le deuxième en échange déposait une brassée de fleurs. Ce manège a duré quelque temps.*

*Un jour le premier est allé voir le second et lui a demandé :*

*« Tous les matins je dépose devant ta porte du fumier et tous les soirs lorsque je rentre je trouve des fleurs devant la mienne... »*

*Le second lui a répondu :*

*« ON NE PEUT DONNER QUE CE QUE L'ON A... »*

A MEDITER

Eliane MILHORAT

## VOIRIE

Courant 2016, des travaux consistant en la mise en place d'un tirant, avaient été effectués par la SCOP CONSTRUCTION sur **le pont des Bouynéous**, afin de consolider la chaussée qui s'affaissait. Ce pont, ouvrage d'art en pierre, qui est limité à 6 tonnes par essieu, continue à s'ouvrir légèrement au fil des années, provoquant notamment cet affaissement de chaussée remarqué dans la partie extérieure de la route. Pour le consolider il est nécessaire de décaiper la route sur 50 cm et de réaliser un radier en béton armé sur une épaisseur de 25 cm. Ainsi la charge sera répartie uniformément sur la largeur de la chaussée pour consolider l'ouvrage.

Le chantier devrait commencer en février pour 5 semaines : 2 semaines de travaux et 3 semaines de séchage du béton. La circulation des véhicules légers sera possible, sauf entre 8h et 17h pendant les travaux et lors du coulage de la dalle pendant 3 jours.

Quant aux poids lourds et autres tracteurs, ils ne pourront absolument pas circuler pendant les 5 semaines. Les ordures ménagères devront être déposées aux Espalats. Il va donc falloir s'organiser pour que cette période de travaux soit vécue le plus facilement possible par chacun des habitants...

**L'arbre tombé** en avril 2020 en contrebas de la route menant à Braydes et aux Mauris a été dégagé en novembre. La souche a été enlevée afin de pouvoir re-goudronner la chaussée.

**Un point à temps** sera réalisé sur la plupart des chemins communaux par Bernard DUCOURS des Espalats. La date sera fixée en fonction des conditions météorologiques.

Fin novembre **l'éparage** des accotements routiers a été effectué par la communauté de communes.

## SÉCURITÉ INCENDIE

Nous progressons : après la bâche de Bouché posée en 2020, Patrick Sentenac a installé une réserve incendie d'une capacité de 60 m<sup>3</sup>, au hameau des Espalats cet été. Les 3 adjoints ont clôturé cette bâche en novembre. Ce type d'ouvrage bénéficie d'une subvention DETR (dotation d'Etat aux territoires ruraux) à hauteur de 50% du montant hors taxes de l'opération. Cela représente pour Bouché et les Espalats un investissement d'environ 20 000€, soit une dépense nette de 8000€ pour le budget de la commune. Il y a maintenant 5 moyens de défense contre l'incendie sur la commune : un poteau au village, quatre bâches : au Hangar, aux Bouynéous, aux Espalats et à Bouché.



## BIENS SECTIONNAUX

La délibération concernant la régularisation des derniers biens sectionnaux de Montesquieu a été prise.

## ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Il est toujours possible de se regrouper pour effectuer des vidanges des fosses septiques, fosses toutes eaux et bacs à graisses. Si vous êtes intéressés, faites le savoir en mairie.

## COUPE DE BOIS

Afin de mieux accéder au lieu de la coupe une piste de 900 mètres de long a été réalisée par l'entreprise Cuminetti à la fin de l'été, au départ du pont de la Forêt. Une zone de stockage du bois a été aménagée en bas de cette piste. Profitant des bonnes conditions météorologiques, les bûcherons ont pu intervenir en suivant. Les plus gros troncs partiront bientôt pour devenir du bois d'œuvre.

La coupe est terminée, il sera possible de venir prendre du bois, mis à disposition par la commune, en bord de la zone de stockage du bois (tas de droite, le long du ruisseau). Les personnes inscrites en mairie pourront prendre jusqu'à 8m<sup>3</sup> de bois par famille, au tarif de 25€ le m<sup>3</sup>. Les quantités de bois seront déclarées à la mairie et des « avis des sommes à payer » seront émis par la trésorerie.

Il sera aussi possible de prélever gratuitement des branches dans les talus.

Une réunion sera organisée à la mairie le 17 décembre à 18h.



## ECLAIRAGE NOCTURNE : SAUVONS LA NUIT !!!

Certains endroits de notre planète ne connaissent plus la nuit. Nos villes sont éclairées en permanence. En 20 ans, la quantité d'éclairage public a doublé. Mais la lumière vient aussi des magasins, de leurs vitrines, parfois des bureaux et bâtiments publics, qui sont allumés sans interruption pendant la nuit. Cette pollution lumineuse (et inutile) a des conséquences sur notre santé et entraîne un gaspillage d'énergie.

En effet, la nuit est un temps indispensable au repos et à la régulation des horloges biologiques, tant pour la faune, que pour la flore et que pour les humains, comme nous l'avons détaillé dans un précédent article. L'enjeu étant de taille, tant sur le plan environnemental qu'économique, beaucoup de grandes villes, comme Strasbourg, ont modifié leur éclairage public, en éteignant complète-

ment les bâtiments administratifs après minuit, réduisant ainsi leur consommation d'énergie d'environ 20%. De plus en plus de communes sur notre territoire suivent le mouvement : plus de 12 000 villes et villages ont choisi d'éteindre complètement leurs éclairages la nuit, comme, pas très loin de chez nous, Foix, Cazères, Auzerville-Tolosane... C'est pour cela, que nous aussi dans notre charmante petite commune de Montesquieu-Avantès, nous pouvons contribuer, à notre échelle, à une meilleure qualité de vie, en nous intégrant à ce type de projet. Par conséquent, au vu de toutes ces raisons, le conseil municipal s'est montré favorable à l'interruption de l'éclairage nocturne dans le créneau allant de minuit à 5h00 du matin. Pour des raisons techniques, il se peut que ce créneau s'élargisse jusqu'à 6h00 du matin.

# ASSOCIATIONS

## LE MOT DES CHASSEURS

Les hommes ont repris les chemins des campagnes parmi les aboiements et les sonnailles.

La passion est là, les chiens sont prêts et la nature s'ouvre à nous. Nous avons repris cette année dans des conditions « un peu meilleures » par rapport à l'année précédente. Mais malheureusement, les palombes ne sont presque pas passées, les sangliers semblent avoir déserté et les bécasses arrivent très lentement !

Vous l'avez compris, le gibier nous quitte un peu, mais on peut être fier de compter parmi nos adhérents quelques nouveaux jeunes qui viennent d'obtenir le permis. Ça fait plaisir et redynamise les rangs. Espérons que cela fasse évoluer les mentalités pour se tourner vers une chasse plus sereine, respectable et respectée.

D'un point de vue logistique, rien de nouveau. Les lâchers ont été faits, et l'on peut encore apercevoir des animaux des années passées, ce qui est relativement appréciable. Les battues au chevreuil vont commencer. Soyons vigilants aux signalisations mises en place afin d'assurer la sécurité de tous. Il en va de chacun (autant chasseur que randonneurs, ramasseurs de champignons, cyclistes et promeneurs) de faire l'effort nécessaire pour encore profiter de notre liberté.

J'espère que la suite des événements nous permettra de nouveau de nous rassembler autour d'une belle tablée et retrouver cette convivialité tant oubliée. Je vous dis alors à très vite. Bonne saison à tous.

Christophe LAILLE Président ACCA

## LE MOT DES « PÉTANQUEURS »...

La saison du cochonnet avantésien se termine.

Les jeunes ont fait « carton plein » :

- champions d'Ariège minimes,
- les cadets vice-champions,
- les juniors vice-champions d'Ariège, en championnat des clubs, les benjamins minimes et les cadets juniors sont également champions du département.

En coupe des clubs jeu provençal, l'équipe 2 en finale contre Les Cabannes est championne du département. Ensuite pour les premières compétitions de l'équipe vétérans, nos anciens sont devenus champions du département deuxième division.

L'équipe de deuxième division s'est inclinée en demi-finale contre Lézat.

La dernière équipe féminine s'est bien battue le 05 décembre 2021 au Mas d'Azil. Terminant à égalité avec Ax les Thermes, elle a été éliminée au « tir de départage » et est donc vice-championne d'Ariège. En cette année encore compliquée par le COVID, le club du cochonnet avantésien vous souhaite une bonne santé et de joyeuses fêtes de fin d'année.



Eric MARTINEZ Président

## ET CELUI DU COMITÉ DES FÊTES...

Cette année encore, les festivités de l'été prévues par le comité des fêtes ont été chamboulées et revues à la baisse en raison de la pandémie.

La randonnée du crépuscule, initialement prévue le vendredi, a eu lieu le samedi 24 juillet. Une centaine de personnes a participé à cette balade et au retour, nombreux sont celles et ceux qui ont prolongé la soirée autour d'un plateau repas. Ce moment de convivialité, calme, par petits groupes, en toute simplicité, a été semble-t-il très apprécié. Le lendemain, les avantésiens se sont retrouvés dans l'après-midi pour la messe et le dépôt de gerbe au monument

aux morts. Un groupe d'une quarantaine de Scouts, présent sur le secteur en juillet, a participé à ces cérémonies apportant fraîcheur, bonne humeur et dynamisme. Merci à eux ! Pour terminer, tout le monde s'est retrouvé devant la salle des fêtes pour papoter encore un peu et partager un dernier verre et un bout de croustade !

Encore une fois, merci à vous tous pour votre adaptabilité et votre participation aux activités proposées.

Les membres du comité des fêtes vous souhaitent, à toutes et tous d'agréables fêtes de fin d'année et une merveilleuse année 2022.

## SANS OUBLIER LES POTOS DU CHÂTEAU !

L'association des Potos du château organise des chantiers participatifs pour la rénovation du château de Miramont d'en bas. La mise en place du dortoir et de la salle d'activité, au printemps prochain, sous le toit tout neuf du château, nous permet de rêver à de nouvelles perspectives positives pour l'Accueil au château. Pour fédérer et construire ensemble, l'association des Potos du château organise aussi des événements culturels. L'arrivée de la nouvelle année renforce nos espoirs, qu'il soit bientôt possible de partager avec vous, habitants de la commune, des moments conviviaux et sympathiques à Montesquieu Avantès. Nous espérons vous inviter prochainement à des spectacles, portes ouvertes, activités ou pro-

jections cinéma. Ainsi, nous croyons que le meilleur est à venir. Nous vous souhaitons un bon passage à 2022.

Si vous souhaitez adhérer à notre association, vous pouvez nous contacter sur [lespotosduchateau@gmail.com](mailto:lespotosduchateau@gmail.com)



**RÉDACTION :** Laurent BONZOM, Guillaume COUZINET, Yves DELORT, Alice DENIS, Jocelyne FERT, Valérie JONIS, Yvette LAFFONT, Christelle MARTY **PHOTOS :** DENIS, FERT, MARTINEZ, MILHORAT. **IMPRESSION :** Fabbro Imprimerie—Saint-Girons

**PERMANENCE MAIRIE :** Ouvert au public le mardi et le vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h30

Réception sur rendez-vous. **TEL :** 05 61 66 30 58 **MAIL :** [montesquieu.avantes.mairie@wanadoo.fr](mailto:montesquieu.avantes.mairie@wanadoo.fr)

**SITE INTERNET :** [www.montesquieu-avantes.fr](http://www.montesquieu-avantes.fr) **ADRESSE POSTALE :** 149, place de l'Ormeau, 09200 Montesquieu Avantès.